



Commune de Vérossaz - Assemblée primaire du 1 décembre 2025 Décisions communales du 14 mai 2025 au 10 novembre 2025

Administration générale - Finances - Impôts - Bâtiments

Le Conseil municipal

- a accepté des demandes de paiement par acomptes de débiteurs
- a versé un montant pour soutenir le village de Blatten
- a validé la nomination du vice-Président
- a organisé un souper de fin d'année pour tous les employés de la Commune au café du Progrès
- a décidé de comptabiliser en non-valeur divers montants
- a approuvé les comptes 2024
- a validé officiellement les nouveaux rôles pour le personnel de l'administration
- a décidé de mandater Mme Mireille Morisod, ancienne Caissière communale, dans le cadre de la formation de la nouvelle Caissière communale ainsi que de Damaris Pirolet pour ses nouveaux rôles.
- a mandaté l'entreprise Colombara pour des travaux de peinture sur le bâtiment scolaire
- a fait intervenir l'entreprise Châtelet afin de réaliser des travaux sur l'avant-toit
- a octroyé un prêt de CHF 100'000.- à la Bourgeoisie afin de régler des factures pour l'immeuble de l' Abbaye.
- a payé diverses participations financières aux sociétés locales
- a mandaté la fiduciaire Nofival pour l'établissement d'une planification financière prédictive pour les dix prochaines années
- a collaboré avec l'entreprise Multone et un ingénieur afin de régler les problématiques d'infiltration d'eau dans le local du Cartel
- a demandé un inventaire pour le matériel des salles de gymnastique et du préau, le Conseil a validé l'achat de vaisselle pour 50 personnes pour le préau et pour 150 personnes pour la salle de gymnastique
- a loué la salle de gymnastique pour la saison 2025/2026 à Madame Gilliane Galley
- a accepté la demande de subvention à fonds perdus de la Fondation Saint-Jacques dans le cadre de l'annuité habituelle versée par la commune (n.b. aucun impact sur les finances communales)
- a acheté la parcelle 107 au centre du village
- a fait venir lors d'un conseil l'antenne Valais Romand pour une présentation
- a entendu ensemble pour Vérossaz lors d'un conseil afin de leur laisser la possibilité de présenter un projet d'investissement
- a approuvé une offre pour le futur branchement d'un lave-vaisselle dans la cuisine de la salle de gymnastique
- a organisé un sondage au sein de la population afin d'organiser de connaître l'avis des citoyens sur divers sujets
- a décidé le changement de PC pour l'administration en 2026
- a décidé de continuer l'organisation de cafés citoyens
- a décidé de prolonger le prêt de CHF 750'000.- auprès de la Raiffeisen pour une durée de 5 ans



- a adapté toutes les taxes communales ainsi que les divers tarifs administratifs en vigueur dès 2026
- a fêté un nonagénaire
- a validé le budget 2026

Ordre et Sécurité publique, Défense

Le Conseil municipal

- a traité différents cas de salubrité publique
- a accepté une offre pour la réparation des bornes hydrante défectueuses
- a procédé avec l'accord de la police à la mise en fourrière de véhicules mal stationnés

Enseignement et formation

Le Conseil municipal

- a validé diverses offres dans le cadre de recherches de fuites suite à des infiltrations d'eau dans le bâtiment scolaire
- a validé l'achat d'un vestiaire pour les 1 – 2 H
- a demandé à Muriel Anex de prendre en charge la location des salles du préau et de gym
- a refusé l'utilisation de Bio-Gaz pour l'école
- a validé une servitude en faveur de Genedis (panneaux solaires sur le toit de l'école) une durée de 30 ans
- a décidé d'embaucher des remplaçantes pour l'UAPE ainsi que d'augmenter les tarifs des repas de midi.
- a adapté les conditions d'admission à l'UAPE pour des cas d'enfants avec des allergies alimentaires afin de pouvoir ainsi les accueillir tout de même à l'UAPE

Culture - Loisirs - Culte - Chemins pédestres - Cimetière

Le Conseil municipal

- a accepté plusieurs demandes d'autorisation de manifestations
- a accepté le remplacement d'un membre de la SLCT
- a versés divers dons
- a organisé la fête nationale du 1^{er} août
- a fermé le chemin de la Poya jusqu'à nouvel avis suite à des risques d'éboulements
- a fait réparer le Store du couvert de Chétillon
- a validé formellement la modification des limites de parcelles du chemin des Petolet.
- a accepté la nouvelle convention de l'organisme de gestion des salaires pastoraux dès 2026
- a accepté l'utilisation de la parcelle 3001 par la société IRTAG afin d'y organiser des jeux de laser game en plein air
- a accepté une offre pour la réparation du volet roulant du stand de tir
- a adapté les montants de location des diverses salles communales dès 2026
- a pris connaissance et validé divers mérites et distinctions
- a décidé de faire fixer et sécuriser le trou au sol pour la fixation du sapin de Noël sur la place du village en 2026



- a décidé d'évacuer les luminaires de Noël défectueux dès le printemps 2026

Santé publique

Prévoyance sociale

Le Conseil municipal

- a accepté diverses demandes d'aide sociale ainsi qu'une mise en logement d'urgence
- a pris note qu'une soirée d'information sur la préparation à la retraite pour les habitants de la région entre 60 et 65 ans aura lieu à Saint-Maurice début 2026
- a parlé avec la Paroisse afin de créer une crèche à Vérossaz

Trafic et Télécommunications

Le Conseil municipal

- a rencontré le service de la mobilité les sujets abordés : abaissement du trottoir en face du magasin et renforcement de l'éclairage aux passages piétons ainsi que la création d'une zone 30 km/h au niveau de l'école et dans d'autres zones du village.
- a validé plusieurs offres pour l'entretien des routes forestières
- a validé plusieurs offres pour le fauchage des routes cantonales, communales
- a validé plusieurs offres pour les nouveaux éclairages publics de la route des Bassex, de Vers les Gex et des Vésenaux 2
- a accepté la répartition cantonale pour les travaux sur la route 107 Massongex-Vérossaz-La Doey-Les Giettes.
- A accepté une offre concernant le pont de la route des Pésaires

Services industriels - Torrents

Le Conseil municipal

- a validé des offres dans le cadre de l'entretien et de nettoyage des torrents
- a engagé Monsieur Troyon (société Moritroy) en remplacement de Monsieur Mottola comme fontainier communal dès le 01.11.2025.
- a validé des offres dans le cadre de la réfection de la conduite Chalabagne-Orsex
- a validé une offre pour le relevé complémentaire de chambres de visite dans le cadre du PGEE
- a validé la mise à jour du cahier des charges du fontainier
- a validé le nouveau règlement des eaux ainsi que ses annexes
- a pris connaissance de plusieurs dégâts liés aux orages
- a organisé des travaux de réfection du torrent de la Rogneuse



Traitemen~~t~~ des déchets

- a fait un tous-ménages à la population pour le remplacement de M. Samuel Croset

Protection et aménagement du territoire - Constructions

Le Conseil municipal

- a refusé des demandes de dérogation au RCC
- a refusé diverses propositions d'achat de parcelles à construire de la commune
 - a validé une offre pour le contrôle et le curage des canalisations EU + EC
 - a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes :
 - Gex Dominique – Installation d'une pompe à chaleur sur parcelle 143
 - Planchamp Hervé – Installation d'une pompe à chaleur ainsi que des panneaux solaires sur parcelle 464
 - Jacquemoud Fridoline et Benoît – installation d'une pompe à chaleur sur parcelle 2071
 - Kovacevic Dragan (Dubois frères) 8 villas sur parcelles et un transfert d'indices demandées sur ces parcelles 248 et 253
 - Rigo Stéphane modification de couleur de façade et agrandissement de fenêtres 620
 - Donadello Gilles – construction d'un cabanon sur parcelle 460
 - Gex Vincent – construction d'un mur de soutènement sur la parcelle 508
 - Coutaz Fabrice – Fermeture d'une niche à bois par une porte vitrée 648
 - JRRA SA – construction d'un immeuble de 3 appartements sur parcelle 564
 - Woodea SA – construction de 5 villas individuelles sur parcelles 2691 et 3106
 - Dyo – (Bezençon Christian) – Rénovation et surélévation d'une maison existante sur parcelle 702
 - a préavisé favorablement sur le dossier cantonal de A. Pistorius – transformation d'un chalet sur parcelle 2854
 - Diverses annonces d'installations solaires
 - Diverses demandes de préavis
 - A répondu à divers courriers concernant la construction
- a statué sur une ligne de conduite lors de l'utilisation des machines de chantier pour les constructions